

## GRAND PRIX SENIORS DU SPORTING CLUB DE VICHY

**29 et 30 Avril 2023 – Golf du Sporting Club de Vichy**  
**Règlement particulier de l'épreuve**

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### Calendrier

Clôture des inscriptions : **14 Avril 2023**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **19 Avril 2023**

Publication des départs : **28 Avril 2023**

### Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

### Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

#### Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs des repères II (blanc).

#### Départage

En cas d'égalité pour la première place du Grand Prix, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

#### Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

## Engagement

### Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf du Sporting Club de Vichy

### Droits d'engagement

Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 20 €

### Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.

### Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
70	13	6

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par le classement au Mérite National Amateur.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

## Organisation

### Entraînement

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, du 24 au 28 avril

### Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1<sup>er</sup> tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2<sup>ème</sup> tour, dans l'ordre inverse des résultats.

### Prix et Remise des Prix

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

## GRAND PRIX SENIORS DU SPORTING CLUB DE VICHY BULLETIN D'ENGAGEMENT

### Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours., acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

### Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre golf de vichy).

**Sporting Club de Vichy Golf**  
5 allée Baugnies  
03700 Bellerive sur allier

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

CLUB : .....

NUMERO DE LICENCE FFG : .....

INDEX : .....

CLASSEMENT MERITE : .....

CLASSEMENT MERITE SENIORS: .....

TEL : .....

@MAIL : .....

### Droits d'engagement

Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 20 €